

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 25 avril 2019

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Francine JACQUET, Jean-François REHFUSS, Christophe MARION, Sara GALLASSO, Pascal SIMONET, Brigitte DOUVRE, Charles CHEVAILLER.

Absents excusés : Nicolas GARCIN.

A été élu secrétaire : Charles CHEVAILLER.

- **Approbation** du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 21 mars 2019.

- **Questions d'actualité** :

- Eclairage public : Un nouveau contrat de maintenance sera passé avec l'entreprise Favier de Bletterans. Les lampes défectueuses seront changées lorsqu'au moins trois lampadaires tomberont en panne.

- Une partie des lampadaires du village est obsolète et on ne trouve plus d'ampoules de remplacement. Il est décidé de faire changer ce matériel par l'entreprise Favier au fur et à mesure des pannes. Toutefois, le SIEDEC offre une prestation pour le renouvellement de ces lampadaires : une subvention de 1500 € pour un investissement de 3000 €. Le conseil décide de profiter de l'offre et de changer six appareils pour un coût de 2000 € restant à la commune. D'autre part, le remplacement de certaines lampes par des LEDS sera tenté.

- Gaël Monneret présente l'avancée du travail concernant les panneaux de localisation des entreprises qui ont toutes répondu à notre sollicitation. Les panneaux généraux seront prochainement commandés et installés.

- La commune ne préemptera pas lors de la vente de la maison et des terrains Rivière.

- Plusieurs devis sont à l'étude pour une maintenance des pistes forestières. Un minimum de frais sera engagé dans ces travaux. D'autre part, le nouveau propriétaire des forêts du plateau jouxtant les bois de la commune souhaite barrer le chemin conduisant à l'aire d'envol des parapentistes afin de limiter l'accès des automobilistes indésirables du fait de leurs activités par trop démonstratives... La commune est en accord avec lui. Un arbre a été placé en travers de ce chemin privé. Une barrière sera installée prochainement. La commune en partagera les frais et gardera de ce fait l'accès à la forêt.

- Le maire présente les grandes lignes du budget d'ECLA et notamment les graphiques qui montrent la répartition des recettes et des dépenses. Il explique les raisons de son vote négatif lors de la dernière cession du conseil communautaire : les prévisions d'investissements dans les domaines de la voirie et de l'assainissement, compétences qui touchent directement toutes les communes d'ECLA, sont trop faibles au regard des sommes investies dans les équipements sportifs ou les déplacements doux par exemple.

- Questions diverses :

- La cérémonie du 8 mai célébrant la fin du deuxième conflit mondial aura lieu à 11h 30 en présence des Anciens Combattants et de la Fanfare de Conliège. Toute la population est invitée à ce moment de recueillement et de mémoire. Le vin d'honneur sera servi par les membres du conseil et du CCAS sous le préau de la mairie dont les salles accueillent la désormais traditionnelle exposition de peintures de l'école de Madame

- Francine Jacquet organise les élections du dimanche 26 mai. De nouvelles cartes électorales seront distribuées à cette occasion.

- Le maire informe des dégradations commises sur les tuyaux de descente des eaux du toit de l'église et des nombreuses incivilités vraisemblablement commises par des adolescents du village. Affaire à suivre.

La séance est levée à 23 heures.
Prochaine séance en mai.

Le maire : M. Monnet.